

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 12 Procuration : 1 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le sept septembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. MUFFAT Bruno <u>Date de convocation</u> : 2 septembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22109</p> <p>Objet :</p> <p>DM 03 Budget principal</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - Mme MCQUADE Alisha - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie – Laure - - Mme QUOEX Valérie – M. BRAIZE Richard</p> <p>Absents ou excusés : Mme SIBIL Christine - M. DUCHEMIN Vincent</p> <p>Procuration : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel</p>

Vu la délibération en date du 13 avril 2022, approuvant le budget 2022 « principal »

Madame MICHAUD Sonia, présente au conseil municipal la décision modificative n°3 du budget 2022 principal, pour tenir de changement dans le programme d'investissement de la commune conformément à la décision modificative jointe.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** la présente décision modificative n°3 du budget principal 2022.
- **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire

DENNE Jean - Claude

